

Brevet Professionnel

Responsable d'Entreprise Agricole

Par la voie de la formation continue



La Côte
Saint-André

établissement agricole **public**



100%

RÉUSSITE 2019



8,2/10

SATISFACTION 2019



TAUX DE RÉUSSITE

> Réussite 2018 : 100%

> Réussite 3 dernières années : 89,1 %



INSERTION (sur 4 dernières promotions)

> Emploi : 95%

> Sans emploi : 5 %



SATISFACTION

> Des 2 années antérieures : 8,4/10



DURÉE

> 1 an



EFFECTIF

> 15 à 25 personnes



CONDITIONS D'ADMISSION

> bénéficier d'un financement et d'un statut de stagiaire de la formation continue

PROCHAINE SESSION

> Octobre 2020 à Juin 2021

DELAIS D'ACCES

> Minimum 7 jours après obtention du financement



> myriam.morizur@educagri.fr

Mise à jour Mai 2020



SECTEUR PRODUCTION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BPREA permet d'acquérir les compétences nécessaires à la :

- > gestion de la production (apiculture, polyculture-élevage)
- > gestion de l'entreprise (économique, finances, création, commercialisation...)

Le BPREA confère la capacité à l'installation et permet l'obtention d'aides spécifiques (DJA,...) pour les personnes de moins de 40 ans.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Au CFPPA/UFA, la formation est organisée par la voie de la formation continue, sur un an de la manière suivante :

- > 1020 heures en centre de formation (*volume horaire maximum*),
- > 315 heures de stage en exploitation (*volume horaire maximum*)

Les parcours sont individualisés en fonction des acquis professionnels et du niveau de diplôme.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Modules de formation	Contenus	Volume Horaire (indicatif)
M1	Se situer en tant que professionnel	70h
M2	Piloter le système de production	140h
M3	Conduire le processus de production dans l'agro-système	315h
M4	Assurer la gestion technico-économique	140h
M5	Valoriser les produits	70h
M6 et 7	Ucare 1 et Ucare 2 (selon projet du stagiaire)	140h
M8 et 9	Acquisition de gestes professionnels et stage	340h
M10 à 13	Positionnement, suivi et accompagnement, notions de citoyenneté, technique de recherche d'emploi et culture numérique	81h

METHODES ET MODALITES PEDAGOGIQUES

Le CFPPA pratique différentes modalités pédagogiques pour aider au mieux à l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et études de cas.



La Côte
Saint-André
établissement agricole public

PREREQUIS ET CONDITIONS D'ADMISSION

- > Obtention d'un statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- > Justifier d'une année d'activité professionnelle.
- > Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme.

LES CANDIDATS DOIVENT:

- > Contacter obligatoirement notre établissement.
 - > Avoir déposé auprès du CFPPA un dossier de candidature (à télécharger sur notre site web ou à demander toute l'année au cfppa.cote-st-andre@educagri.fr - 04 74 20 44 66) ; votre demande sera enregistrée comme le notifiera l'accusé de réception par retour de mail dans les 5 jours ouvrés.
 - > Suivre une réunion d'information collective entre mai et octobre. L'objectif de ce temps est de vous aider à bien choisir votre formation et à appréhender votre statut de prise en charge et vos possibilités de financement.
- Ces démarches peuvent être engagées dès les mois de février-mars. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes mi-mars.

TARIFS ET CONDITIONS FINANCIÈRES

- > Entre 10 et 13 euros / heure (tarif voté en CA). Devis transmis dans un délai de 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.
- > En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.
- > Formation éligible au CPF, aux dispositifs de financement région et Pôle Emploi, au PTP (projet de transition professionnelle), à l'AGEFIP...

OBTENTION DU DIPLÔME

LE DIPLÔME S'OBTIENT :

- > Par validation des unités capitalisables qui correspondent aux modules 1 à 9 inclus. Les UC sont valables 5 années et permettent une validation partielle, une acquisition progressive du diplôme,
- > Les blocs de compétences sont valables à vie et permettent une validation partielle.
- > Les évaluations s'appuient sur des situations de travail.
- > Le BPREA est un diplôme de niveau 4 (niveau baccalauréat), il donne la capacité à l'installation.

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole a pour objectif l'insertion dans le milieu professionnel :

- > Création ou reprise d'entreprise agricole,
- > Salariat en exploitation agricole.

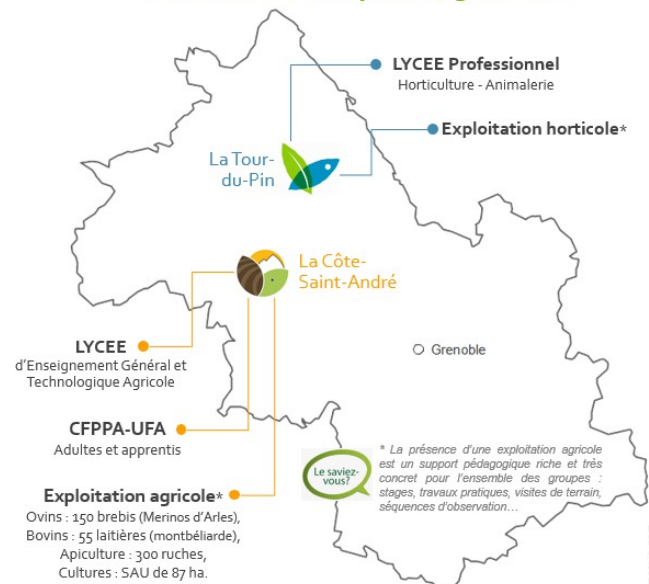
Notre engagement:

"cultiver, transmettre et réussir ensemble"

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de La Côte Saint-André, CFPPA/UFA, établissement agricole public, vous propose aussi :

- > **Le Baccalauréat Professionnel CGEA :** "Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole"
- > **Le BTS A GPN :** "Gestion et Protection de la Nature"
- > **Le BTS A PA :** "Productions Animales"
- > **La Licence ECPA :** "Eco-Conseil en Productions Agricoles"
- > **Le Brevet Professionnel REA :** "Responsable d'Entreprise Agricole"
- > **Le Titre Apiculteur**
- > **Le Titre Bergers-Vachers d'Alpage**
- > **Des formations courtes :** Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...

1 établissement public, 5 centres



CFPPA : Centre de Formation pour Adultes et Apprentis

57 avenue Charles-de-Gaulle - BP 83 - 38261 La-Côte-Saint-André Cedex
Tél. : **04 74 20 44 66** - Email : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr - www.formagri38.fr